

Séance du 2 mai 2024

Nombre de conseillers	
en exercice :	33
Présents :	23
Absents :	10
Procurations :	7
Votants :	30

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le deux mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-six avril deux mille vingt-quatre par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Christian MAZUC, Raymond BRALEY, Christine LATAPIE, Didier PIERRE, Jean-Louis COSTE, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, Michel SOULIÉ, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLÉ, Rachida EL HAOUARI, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Dominique BEC, Benjamin GOURDON, Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Marie-Noëlle TAUZIN (pouvoir à Dominique BEC), Catherine COUFFIN (pouvoir à Christine LATAPIE), Sabine MIRAL (pouvoir à Raymond BRALEY), Gulistan DINCEL (pouvoir à Franck TOURNERET), Jean-Philippe ABINAL (parti à 19H15, pouvoir à Michel SOULIE), Fabienne VERNHES (pouvoir à Christian MAZUC), Amar GUENDOZI (pouvoir à Isabelle COURTIAL).

Absents excusés : Hakim GACEM, Virginie SEXTO, Jean-Luc PAULAT

Secrétaire de séance : Dominique BEC

CULT/77-2024**Approbation de la convention de subventionnement de la saison culturelle
de La Baleine par Rodez agglomération**

Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 25 avril 2024,

CONSIDERANT que dans le cadre de sa compétence facultative en matière de politique culturelle, portant sur l'axe « Culture, patrimoine, sport et enseignement - Participation à l'accueil des grands spectacles », Rodez agglomération souhaite renouveler son soutien à la Ville d'Onet-le-Château dans la réalisation du projet artistique et culturel de La Baleine en 2024.

CONSIDERANT, en effet, que le théâtre municipal La Baleine participe fortement à la vie culturelle et sociale de Rodez agglomération de par son implantation et la spécificité des spectacles proposés.

CONSIDERANT que chaque saison, le théâtre propose une programmation pluridisciplinaire qui attire plus de 10 000 spectateurs, accompagne la création artistique et favorise l'accès à la culture au plus grand nombre, notamment les jeunes, par la mise en place d'actions d'accompagnement et de médiation.

CONSIDERANT que l'offre culturelle ainsi proposée par l'équipement culturel castonétois répond à un intérêt public communautaire d'attractivité et rayonnement du territoire.

CONSIDERANT qu'il est proposé de renouveler le partenariat financier entre la Ville d'Onet-le-Château et Rodez agglomération par le biais d'une convention telle qu'annexée à la présente délibération et transmise à l'ensemble des membres du Conseil municipal, fixant les engagements réciproques des deux collectivités.

CONSIDERANT que le montant de la subvention au titre de l'exercice 2024 est de 135 000 €.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- approuve le projet de convention tel qu'annexé à la présente délibération,
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KÉROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Dominique BEC

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **07 MAI 2024**

Et de la publication le **07 MAI 2024**